

Département de la Moselle

Arrondissement de Boulay

Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois

Extrait du procès verbal des délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 18 décembre 2017

Etaient présents :

Monsieur Christine THIEL (Berviller), Monsieur Jean-Michel OGET (Bettange), Monsieur Gérard BAZIN (Bionville sur Nied), Monsieur André BOUCHER (pouvoir de M. Vincent CRAUSER), Monsieur Benoît CRUSEM, Monsieur Alain PIFFER, Mme Christelle EBERSVEILLER, Mme Sylviane FESTOR-MEGEL (pouvoir de Mme Florine HARLÉ), Mme Jacqueline PAUL, Monsieur Philippe SCHUTZ (pouvoir de M. Patrick BECK), Madame Ginette MAGRAS, Monsieur Turgay KAYA, Madame Gilda DOUCET (Boulay), Monsieur Marc SCHNEIDER (Brouck), Monsieur René BERNARD (Château-Rouge), Monsieur Patrick PIERRE (Condé-Northen), Monsieur Jean-Michel BRUN (pouvoir de M. Alain ALBERT) (Coume), Monsieur François PAYSANT (Dalem), Monsieur Edouard HOMBOURGER (Eblange) Monsieur Pascal RAPP (pouvoir de Madame Claudine SWIENTY), Madame Eléonore PRZYBYLA, Monsieur Roger FLEURY, Monsieur François BLANCHOT, Madame Francine WALTER (Falck), Monsieur Christian KOCH (Gomelange), Monsieur André ISLER (Guinkirchen) Monsieur Joseph KELLER (Pouvoir de Mme Roselyne DA SOLLER) (Hargarten-aux-Mines), Monsieur Roger BASSOMPIERRE (Mégange), Monsieur Serge SEBAS (Procuration de Mme Fabienne HERMANN), Monsieur Gaston LAUER, Monsieur Jean-NAVEL, (Merten), Madame Georgette STEINMETZ (Momerstroff), Madame Christiane MULLER, (Narbéfontaine), Monsieur Gérard CRUSEM (Niedervisse), Monsieur Jean-Victor STARCK (Oberdorff), Monsieur Eddi ZYLA (Obervisse), Monsieur Gérard SIMON (Ottonville), Monsieur Gilbert HARDT (Rémering), Monsieur Patrick CASSAN (Roupeldange), Madame Valérie FEBVAY, Monsieur Thierry UJMA, (Piblange), Monsieur François TROMBINI (Téterchen), Monsieur Jean-Michel JUNGER (Tromborn), Monsieur Fabien ARNOULD (Valmunster), Monsieur Gérard FISCHER (Velving), Monsieur Franck ROGOVITZ (Varize), Monsieur Patrice SUMANN (Villing), Monsieur Alain DAUENDORFFER (Voelfling lès Bouzonville), Monsieur Jean-Claude BRETNACHER (Volmerange lès Boulay).

Sous la présidence de M. André BOUCHER, Président

Conseillers en fonction : 60

Conseillers présents : 57

Dont représentés : 8

Conseillers absents : 3

POINT N°5 : Reprise de la compétence assainissement - Tarif de la participation à l'assainissement collectif

Monsieur Jean-Michel BRUN, vice-président, explique que le conseil doit maintenant se prononcer sur les différents tarifs liés à l'exercice de la compétence assainissement. Le premier d'entre eux concerne la PAC due lors de la création d'un branchement d'assainissement sur le réseau public. Une analyse des tarifs en vigueur actuellement a été effectuée (tableau joint aux conseillers avec l'ordre du jour). Il explique que l'objectif du nouveau tarif est de maintenir le niveau de ressource pour le budget assainissement au vu du nombre de branchements réalisés sur les différentes parties du territoire. Le tarif moyen pondéré est très proche de celui appliqué aujourd'hui sur le Boulageois.

L'exposé du Vice-Président entendu,
Après en avoir délibéré,
Les conseillers communautaires,

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 1) De fixer les tarifs de la participation à l'assainissement collectif comme suit :
 - Tarif pour la création d'un branchement pour 1 logement : 1800 €
 - Tarif pour la création d'un branchement concernant plusieurs logements : 1800 € pour le premier logement puis 600 € par logement supplémentaire (exemple : 2400 € pour 2 logements, 3000 € pour 3...)
- 2) D'assujettir à la PAC les créations de branchements des constructions neuves et des bâtiments existants réhabilités (immeubles d'habitation non raccordés ou bâtiments non raccordés transformés en habitation)
- 3) De prévoir des délibérations spécifiques pour déterminer le tarif de PAC appliqué aux branchements de locaux professionnels, en fonction de la nature du projet,
- 4) D'autoriser le Président à signer toutes pièces administratives et financières afférentes,

Fait à Boulay, le 19/12/ 2017
Pour extrait conforme,
Le Président
André BOUCHER